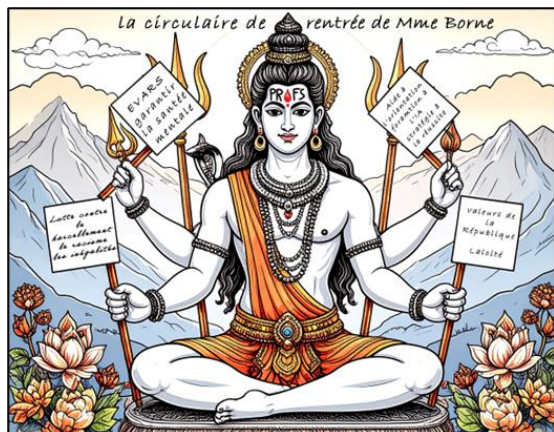


Les enseignants auront-ils encore le temps d'enseigner ?

La circulaire de rentrée 2025 contre l'instruction !



Dans la circulaire de rentrée 2025, les seuls éléments qui portent sur la transmission de connaissances, qui est pourtant le cœur de nos missions, sont :

- Les évaluations de 5^{ème} en plus des évaluations de 6^{ème} et de 4^{ème} destinées officiellement à aider les enseignants à faire les groupes de besoin.
- En première, la mise en place de l'épreuve anticipée de mathématiques avec un coefficient 2 ce qui n'est pas comparable à l'épreuve anticipée de français qui avec l'oral et l'écrit a un coefficient 10.

ET VOILÀ ! C'EST TOUT POUR L'INSTRUCTION !

En revanche, la circulaire prévoit toute une liste de missions supplémentaires, mais sans moyens supplémentaires, c'est-à-dire sans heure dans la DGH, sans rémunération en HSE puisque celles-ci baissent ou disparaissent à cette rentrée. La ministre démissionnaire attend donc des personnels qu'ils travaillent gratuitement. **Et la liste des missions supplémentaires est impressionnante :**

- En 4^{ème} et 3^{ème}, chaque collège devrait élaborer une stratégie de réussite. Un accompagnement pédagogique adapté aux besoins des élèves, le dispositif « devoirs faits » et les stages de réussite devraient être mobilisés à cette fin. Donc si les élèves ne réussissent pas, ce sera la faute des personnels !
- 4 demi-journées devront être prises sur les heures de cours pour préparer l'orientation des élèves de cinquième. Évidemment, cela ne peut plus relever des seuls Psy-En qui s'occupent de 1600 élèves en même temps. On devrait donc former les enseignants. Mais sur quel temps ? Un temps hors du temps scolaire ? Et à nouveau, ce sera la faute des enseignants si les élèves sont mal orientés. S'ajoute aussi une plate-forme « avenir » qui sera déployée dans les établissements et une rencontre parents-professeurs au deuxième trimestre pour les élèves de troisième et de seconde...
- Un nouvel apprentissage concernant l'intelligence artificielle doit voir le jour, avec en 2026 des formations obligatoires pour les élèves de 4^{ème} et de seconde.

- Il faudrait mettre en œuvre les programmes d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS) et renforcer la mise en œuvre des parcours éducatifs.
- Les établissements – et donc les personnels – devront s'occuper de la santé physique et mentale des jeunes. Chaque collège et chaque

lycée devra disposer d'un protocole santé mentale opérationnel avant la fin de l'année 2025 avec deux personnels référents qui ne sont pas forcément les AS, les infirmiers, les PsyEN.

Si les élèves vont mal ce sera donc la faute des personnels qui n'auront pas respecté ce protocole.

- Enfin, il faudrait aussi promouvoir les valeurs de la république, promouvoir le principe de laïcité, lutter contre le racisme, l'antisémitisme et autres discriminations, lutter contre le harcèlement, lutter contre les inégalités, lutter contre les inégalités sociales...

Bref, les personnels seraient bons à tout faire et ne seraient pas juste focalisés sur le cœur de ce que doit être l'école, la transmission de savoirs qui permet une véritable émancipation de la jeunesse. Ainsi l'administration se décharge de sa responsabilité sur les personnels pour masquer le manque de moyens humains de l'éducation nationale.

Pour ce qui concerne le lycée, on voit clairement qu'il s'agit de demander aux enseignants de réparer les dégâts causés par la réforme Blanquer du lycée. Oui, leur santé mentale s'est dégradée et c'est en partie la faute du contrôle continu qui les met sous pression et la conséquence de la disparition du groupe classe du fait des enseignements de spécialité. Et ce ne sont pas les recommandations de la circulaire de rentrée qui corrigeront les ravages de Parcoursup en matière d'orientation.

Tout ceci contribue à la perte de sens de nos missions et suscite chez les personnels l'envie grandissante de quitter le navire pour éviter de sombrer avec. **C'est pour cela que FO dit stop aux missions supplémentaires !**

- **Oui à un retour à l'égal accès à l'instruction sur tout le territoire.**
- **Oui à l'augmentation des salaires !**
- **Oui à la création des postes pour baisser le nombre d'élèves par classe. Et oui à la création de tous les postes nécessaires (AED, AESH, CPE, PsyEN, infirmiers, assistant social, médecin). Le SNFOLC appelle les collègues à se réunir et à refuser ces mesures qui instituent du travail gratuit aux dépens de l'instruction.**